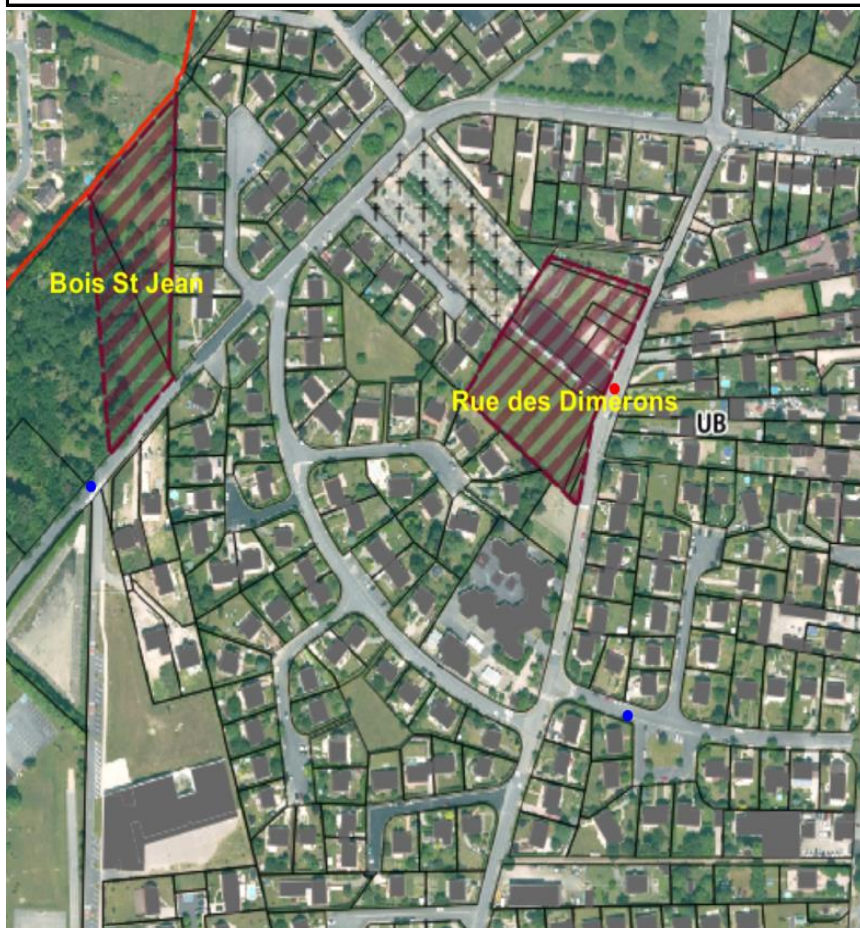




Relevé des hydrants sur le territoire communal de La Chapelle-en-Serval



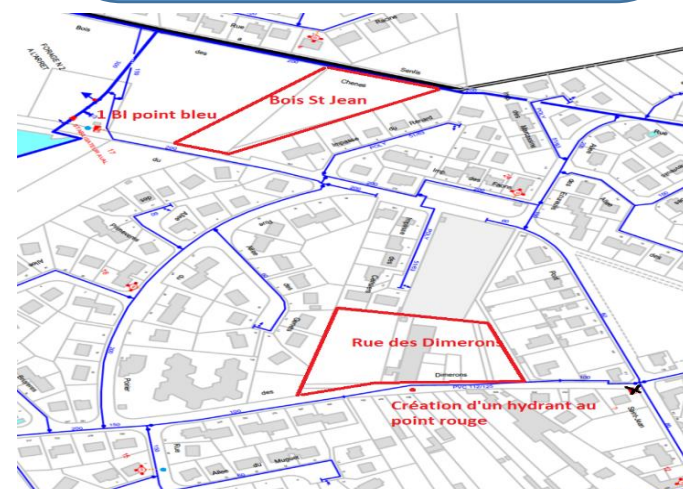
OAP n° 1 : La rue des Dimerons et le bois St Jean



Observations :

Bois St Jean : Pas besoin de mettre en place un hydrant supplémentaire.

Rue des Dimerons : Création d'un hydrant à l'entrée de la future zone de construction. Hydrant le plus proche à plus de 200m de par et d'autre.

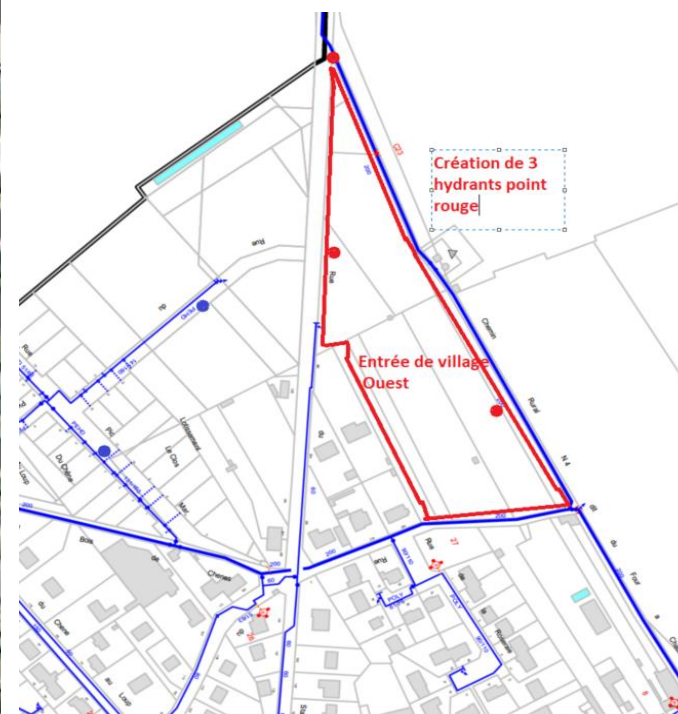




Observations :

Création de 3 hydrants point rouge. Au vue du projet de lotissement et de la distance du terrain cela permet de couvrir toutes les zones de construction.

Le point Bleu est un poteau qui va être ajouté suite construction





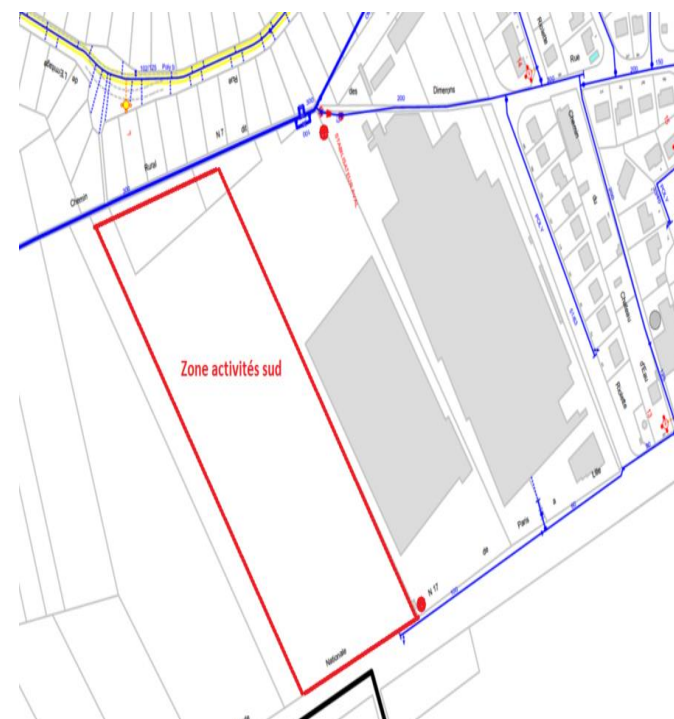
OAP n° 3 : L'extension de la zone d'activités sud



Observations :

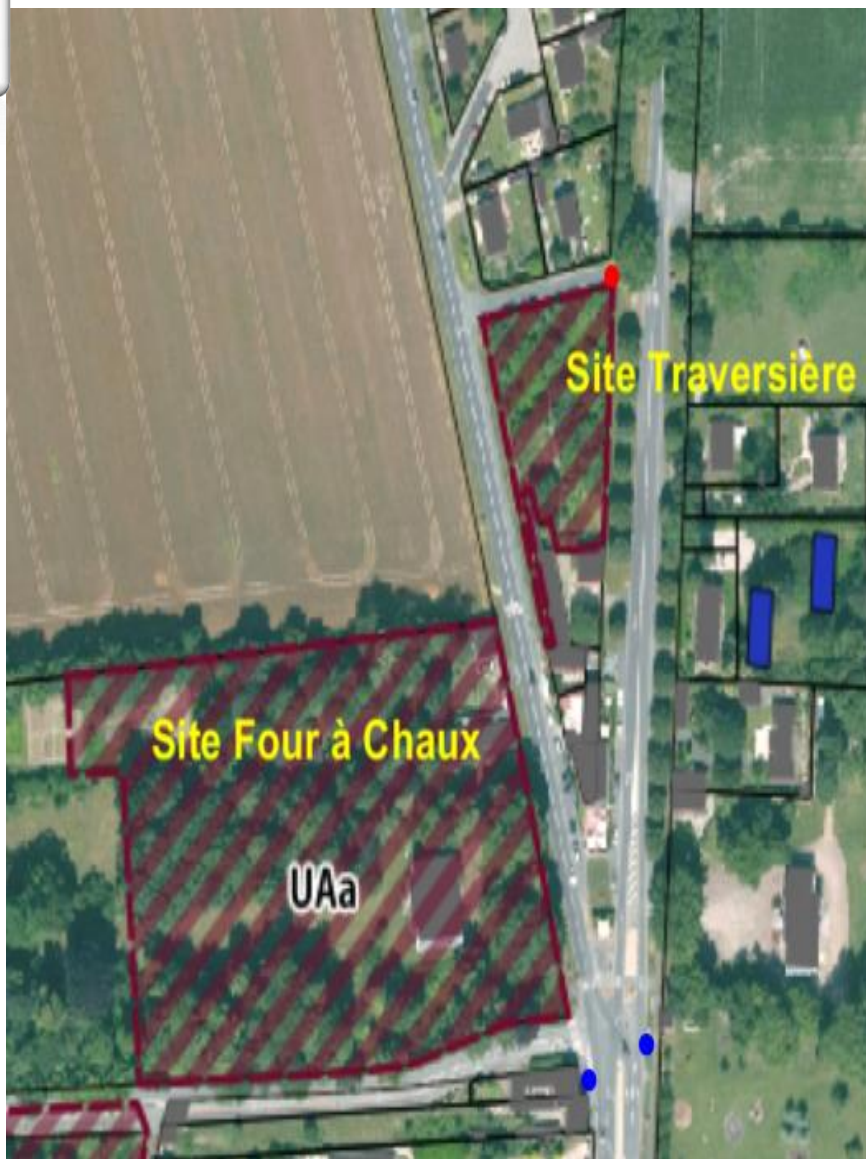
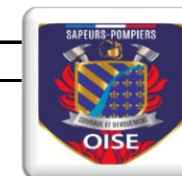
Etant une zone industrielle la DECI devra se faire en fonction des installations futures.
Minimum 120 m³/h

Cependant, il pourrait être envisager de mettre 1 à 2 hydrants.





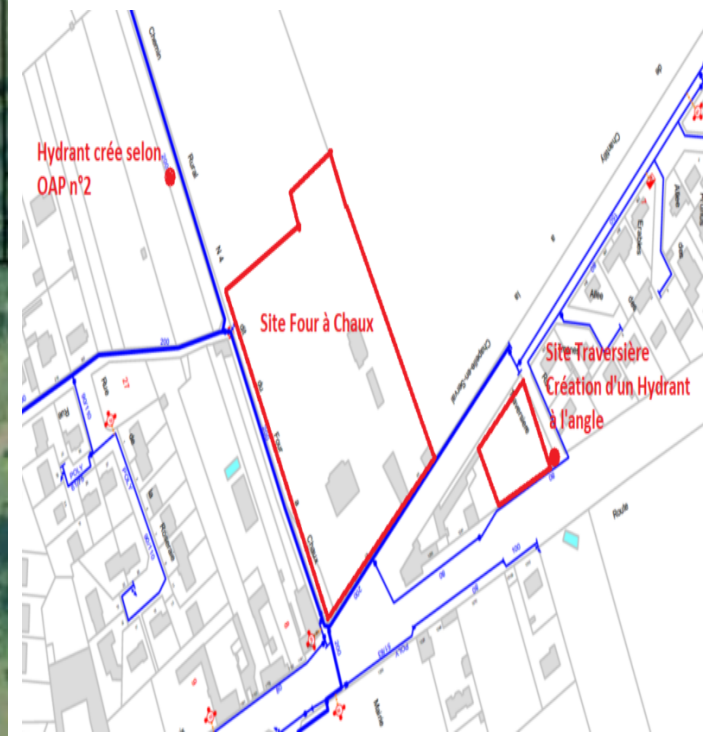
OAP n° 4 : La route de Chantilly



Observations :

Site Traversière : Création d'un hydrant à l'angle de la rue côté Mairie

Site Four à chaux : Pas de besoin car un hydrant un peu plus bas, Plus une création selon OAP n°2





OAP n° 5 : L'extension du centre commercial du Cop Chantant



Observations :

Dossier en attente de projet. Etant une zone industrielle la DECI devra se faire en fonction des installations futures. Minimum 120 m³/h

A revoir à la sortie du futur projet.



OAP n° 6 : La Place Dauphine et l'hippodrome



Observations :

Un hydrant est déjà au niveau de l'ancienne place point bleu.

Si création d'une zone pavillonnaire ou bâtiment d'habitation prévoir un hydrant tous les 200 m dont 1 côté RD1017.



Service Prévision : Adjudant ESPERCIEUX Geoffroy

Centre de Secours de La Chapelle-en-Serval